



Toute une mobilisation le 27 septembre La planète en grève



Place de la Citoyenneté et de la Coopération, Rouyn-Noranda
Crédit photo : Louise Villeneuve
Voir article en page 3



Un village, un dortoir	p. 2
Toute une mobilisation le 27 septembre	p. 3
Salon Artisan'Art	p. 4
Gilles Gendron, un aîné d'exception	p. 5
Abolition des commissions scolaires	p. 6
Projet d'accompagnement pour les aînés	p. 7
Des nouvelles de la bibliothèque	p. 8

Faites-nous parvenir vos articles jusqu'au
Mercredi 27 novembre 2019

Vous pouvez les déposer au local du journal situé
au sous-sol du centre communautaire :
200, rue Leblanc C.P. 280
Rouyn-Noranda, Québec, J0Z 1Y0

Notre adresse courriel : info@journal-ensemble.org
Notre site Web : www.journal-ensemble.org
Suivez-nous! [facebook.com/journalensemble](https://www.facebook.com/journalensemble)
819-797-7110 poste 2208

Un village, un dortoir

■ Diane Perron-Latour

Les grandes galeries d'autrefois invitaient les gens à s'arrêter un moment pour une petite jasette, le temps de se raconter la journée ou ressasser de vieux souvenirs. On s'y rendait en empruntant les trottoirs de bois unissant les maisons les unes aux autres, du moins celles bâties au cœur du village.

À l'instar des vaisseaux sanguins d'un corps humain, ces ramifications s'activaient. Le cœur du village ne s'en portait que mieux, palpitant au rythme incessant du va et vient de ses habitants. Ces petits villages devenus des banlieues ont éliminé les vieux trottoirs de bois usés et défraîchis. Les grandes galeries sont devenues des entrées privées. Les nouveaux patios se sont camouflés à l'arrière de la maison.

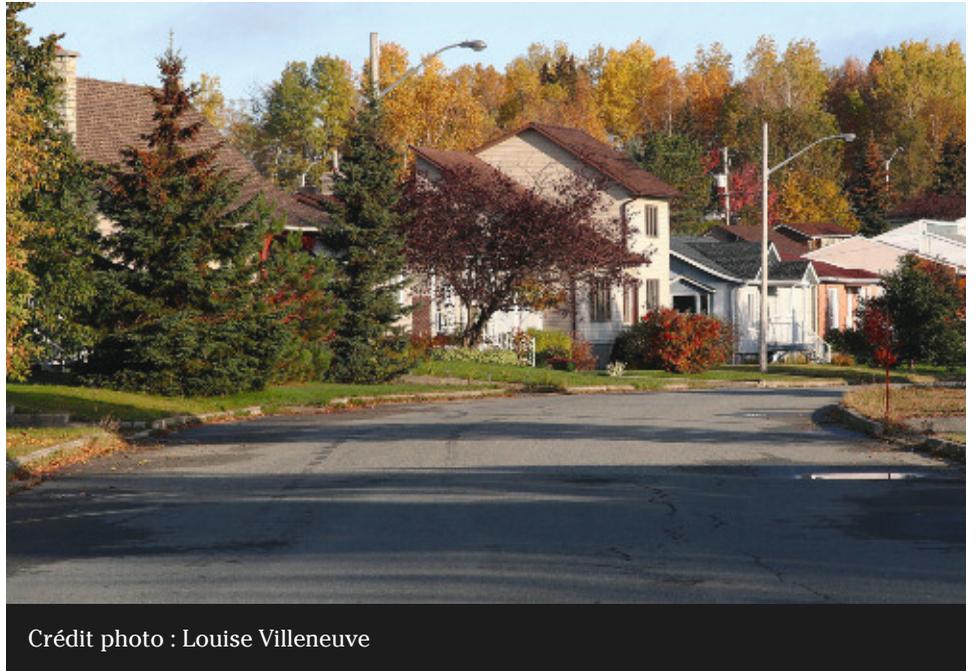
Au fil du temps, les marcheurs ont presque disparu, empruntant leur voie au moindre déplacement, faute

d'espace pour piétons, faute de sécurité hors de l'habitacle d'un véhicule.

Les temps changent, les jeunes conducteurs enfourchent leur vélo et les autres, jeunes et moins jeunes, ressortent leurs souliers de marche. Sauf que les aménagements aussi ont changé, les espaces pour piétons sont absents.

Il nous manque des trottoirs, ces petits sillons de béton dont la vocation est de s'étirer vers chaque maison, vers chaque entrée invitant tous et chacun à y mettre le pied, cimentant les amitiés, créateurs de vie de quartier. D'autant plus que tout le monde le sait: une bonne marche revigore, autant le physique que le moral. Un choix santé pour toutes les saisons et tous les âges. Il nous manque des trottoirs. Un village sans trottoir est un dortoir.

Il nous faut des trottoirs!



Crédit photo : Louise Villeneuve

Des nouvelles du Club de l'Âge d'Or

■ Marie-Claire Dickey

Le dimanche 6 octobre, nous avons servi 395 brunchs, dont 21 gratuits pour des enfants, de même que 30 pour les bénévoles qui ont travaillé à la réussite de cette journée.

Les gagnants du 50 \$ d'épicerie sont : Gisèle Boucher et Roland Rodrigue.

Le gagnant pour avoir deviné le nombre de déjeuners payés est : René Paquette. Félicitations à tout ce beau monde!

Notre prochain brunch sera le 3 novembre.

Le souper pour remercier nos bénévoles sera le 9 novembre.

Le souper des Fêtes sera le 7 décembre. Toute la population du quartier est invitée. Les billets pour ce souper seront mis en vente vers le 15 novembre. Vous pourrez vous les procurer auprès des membres du conseil d'administration.

Bon automne!



Jeannine Perreault et Marie-Claire Dickey
Crédit photo : Diane Gaudet Bergeron

5 décembre Journée internationale des bénévoles

Merci d'avoir osé!

Chers bénévoles: La richesse que vous apportez à notre société est inestimable.

Merci pour votre temps, pour l'énergie que vous déployez et pour la différence que vous faites dans la vie des autres.

Vous voulez oser comme eux?
Rendez-vous au www.rabq.ca/osez
pour de plus amples informations.



RÉSEAU DE
L'ACTION BÉNÉVOLE
DU QUÉBEC



Le BÉNÉVOLAT :
plaisir PERSONNEL,
mieux-être COLLECTIF

ENSEMBLE pour bâtir

Journal communautaire et organisme à but non lucratif publié mensuellement et distribué gratuitement sur le territoire du quartier Évain à 1 800 exemplaires, situé au :

200 rue Leblanc C.P. 280

Rouyn-Noranda Québec JOZ 1Y0

819-797-7110 poste 2208

info@journal-ensemble.org

www.journal-ensemble.org

facebook.com/journalensemble

L'équipe et ses collaborateurs assurent la rédaction et la correction de chaque édition. L'équipe du journal se donne le droit de corriger, de modifier ou de refuser un article qu'elle jugera offensant ou comportant des propos désobligeants.

Conseil d'administration :

Diane Gaudet Bergeron, présidente

Julianne Pilon, administratrice

Louiselle Luneau, secrétaire-trésorière

Raymonde Poitras, administratrice

Équipe de production et de rédaction :

Diane Gaudet Bergeron, Louiselle Luneau, Julianne Pilon et Raymonde Poitras.

Équipe de collaboration : Marie-Claire Dickey, Diane Perron-Latour, Julie Roy, Claudette Chassé, Réjean Gouin et Jacinthe Larocque.

Équipe de correction : Hélène Bilodeau, Chantal Grenier, Diane Perron Latour et René Mercure.

Mise en page : Et Hop Studio

Contribution suggérée : 10 \$

Abonnement extérieur : 25 \$

Numéro d'enregistrement : 600-15-000042-79
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Partenaires financiers : Ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Rouyn-Noranda.

Membre



Toute une mobilisation le 27 septembre

La planète en grève

■ Louise Luneau

Le 27 septembre dernier, partout dans le monde des manifestations ont eu lieu rassemblant des millions de personnes pour dénoncer l'inaction des différents gouvernements contre les changements climatiques et sur l'urgence d'agir. Cette journée du 27 septembre se voulait également être un appui à la jeune militante Greta Thunberg de la Suède.

À Rouyn-Noranda, plus de 1 500 personnes ont marché dans les rues pour rejoindre le mouvement de la planète en grève. Nous pouvions y retrouver des jeunes des écoles primaires et secondaires, des étudiantes et des étudiants de niveau collégial et universitaire. Des adultes, des personnes âgées et de jeunes enfants étaient aussi au rendez-vous pour cette manifestation.

Les messages des citoyennes et des citoyens étaient très clairs : Il est urgent d'agir dans la lutte aux changements climatiques.

Pourquoi une telle urgence

d'agir? Déjà, une période de bouleversements climatiques graves s'amorce. Si le statu quo perdure, nous nous dirigeons vers une augmentation de température de 5 degrés, ce qui signifie que les catastrophes s'enchaîneront et que la survie sera incertaine pour la vaste majorité des êtres vivants. Le temps est compté pour éviter les pires scénarios. Tout doit être fait pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 50% d'ici 2030 et de 100% d'ici 2050. Des virages profonds doivent s'enclencher maintenant pour atteindre ces objectifs.

Il est de la responsabilité de chacune et de chacun d'entre nous de poser toutes sortes de petits gestes pour améliorer l'environnement. De plus, il faut absolument que nos décideurs au pouvoir prennent cela au sérieux et y travaillent ardemment. Il est primordial de protéger la planète.



Crédit photo : Louise Villeneuve

Une assemblée générale annuelle intéressante!

■ Louise Luneau



Samedi le 28 septembre dernier, a eu lieu l'assemblée générale annuelle du Regroupement de Femmes de l'Abitibi-Témiscamingue à Rouyn-Noranda. Plus de trente femmes ont participé à cette activité.

Lors de cette rencontre, il y a eu l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 septembre 2018, la présentation du rapport d'activités de la dernière année, les états financiers, les prévisions budgétaires de l'année 2019-2020 et l'élection des membres aux différents comités de l'organisme. De plus, différentes priorités d'action ont été identifiées par les participantes au cours de la journée. Le Regroupement veut notamment :

- poursuivre la défense des droits des femmes et l'atteinte de l'égalité pour toutes,
- réagir à l'actualité lorsque des services ou des acquis sont remis en cause pour les femmes,
- continuer à tenir des assemblées générales régulières sur différentes thématiques identifiées par les membres pour maintenir une vie associative active,
- travailler avec l'ensemble des membres du Regroupement pour préparer la prochaine marche mondiale des femmes qui aura lieu le 17 octobre 2020,
- supporter le projet « Réseau des élues » en Abitibi-Témiscamingue afin de susciter l'intérêt des élues municipales de la région à mettre

sur pied un réseau permanent d'échanges et de réseautage entre elles,

- offrir des sessions de formation (pertinence féministe) aux membres.

En après-midi, les participantes ont eu droit à un atelier de réflexion concernant les enjeux de la campagne électorale fédérale pour les femmes. Force a été de constater que les plateformes des partis politiques parlent très peu des femmes.

Par contre, les enjeux identifiés par les participantes ont été les suivants : avortement, environnement, autonomie économique des femmes/ pauvreté, les femmes âgées, les violences faites aux femmes et leur sécurité ainsi que le financement des organismes.

Il a également été décidé de soumettre aux candidates et candidats de la présente campagne électorale, les pré-occupations ciblées par les membres lors de l'assemblée générale et de connaître leurs engagements touchant les conditions de vie des femmes de la région. Trois candidates et candidats ont demandé une rencontre avec les représentantes du Regroupement.

Cet atelier a permis aux femmes présentes de s'approprier certains engagements de la plateforme des partis politiques et de leur rappeler l'importance d'aller voter le 21 octobre.

Il y aura encore du pain sur la planche pour le Regroupement au cours de la prochaine année pour tout ce qui concerne les conditions de vie des femmes. Comme on le dit souvent, les acquis sont fragiles et nous devons demeurer vigilantes.

Nouveau nom et nouvelle image pour l'école primaire située dans le quartier d'Évain

■ Julie Roy, conseillère de communication

La présentation de la nouvelle identité de l'école primaire de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda située dans le quartier d'Évain a eu lieu le 12 septembre 2019, à l'occasion d'un pique-nique auquel étaient invités les parents. La collaboration de ces derniers fut importante lors de plusieurs étapes du processus de création et leur présence à l'école a permis de marquer le début d'un nouveau chapitre pour cet établissement d'enseignement qui porte maintenant le nom de l'école de l'Étincelle.

Il y a environ un an, des membres du personnel de cette école ont formé un comité culturel. Ils se sont notamment donné le mandat de trouver un nom rassembleur qui permettrait d'unir les deux bâtiments de l'établissement appelé, jusque-là, l'école d'Évain. Les familles ont été invitées à soumettre des noms et celui de l'école de l'Étincelle, proposé par Delphine Laplante qui était à ce moment en première année, a par la suite été choisi par vote. Le mot étincelle fait référence à la flamme pour le goût d'apprendre qui prend généralement naissance au primaire.

Le parcours des 145 élèves du préscolaire et de la première année du primaire, inscrits cette année à l'école de l'Étincelle, débute dans un bâtiment qui se trouve sur l'avenue de l'Église. Le nom de la Petite-Étincelle lui a été donné afin de distinguer ce bâtiment de celui plus vaste situé sur la rue Gélinas. Ce dernier accueille d'ailleurs 381 élèves de la deuxième jusqu'à la sixième année du primaire. Bien qu'ils soient empreints d'une riche histoire, les noms Saint-Bernard et Notre-Dame-de-l'Assomption sont désormais des éléments à conserver dans les archives de la Commission scolaire.



Peu importe où se trouve leur local de classe, les 526 élèves qui fréquentent l'école de l'Étincelle depuis la rentrée peuvent maintenant sentir qu'ils font partie d'une même entité représentée par un logo. Après que le nouveau nom de l'école ait été connu au cours de l'hiver dernier, un concours de dessins a été lancé auprès des élèves. L'œuvre de Léane Tousignant, qui était en troisième année en 2018-2019, a été retenue pour son livre qui représente le savoir.

Les élèves qui évoluent à l'école de l'Étincelle ne sont pas regroupés sous un même toit et cette particularité est d'ailleurs illustrée à l'intérieur du logo. En effet, une petite et une grande étincelle émergent du livre afin de représenter les deux bâtiments.



Marie-Pierre Godbout, directrice et Delphine Laplante, Léane Tousignant et Marie-Christine Beaumier. Photo : Gracieuseté

Salon Artisan'Art

■ Claudette Chassé

Samedi 23 novembre 2019, de 10 h à 17 h

Dimanche 24 novembre 2019, de 10 h à 16 h

Les membres du Cercle des Fermières Évain invitent chaleureusement la population à venir visiter leur SALON ARTISAN'ART au Centre communautaire à la Salle du Cinquantenaire, 200, rue Leblanc, Évain.

De nombreux artistes et artisans de la région seront présents et vous offriront une foule de cadeaux pour toutes les occasions.

Lors de ce salon, les membres du Cercle des Fermières Évain tiendront un comptoir de pâtisseries et un petit comptoir-lunch pour vous servir dîner et collation.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez rejoindre les responsables :
Carmelle Landreville : 819-768-5184
Chantal Michaud : 819-797-1867
Lynn Péliissier : 819-649-0208
Au plaisir de vous recevoir!



Crédit photos : Diane Gaudet Bergeron

Atchoum! Êtes-vous vacciné?

■ Julianne Pilon

L'automne est arrivé. La saison des gripes et rhumes aussi. Allez-vous vous faire vacciner ?

La campagne de vaccination débute le 1^{er} novembre et dure tout l'hiver. Cette année, le programme couvre deux souches qui sont parmi les plus fréquentes, H1N1 et H3N2. Qui ?

Qui peut se faire vacciner ? Toute personne âgée de plus de 6 mois peut recevoir le vaccin contre la grippe. Qui doit se faire vacciner ? Toute personne à risque. Ce n'est pas tout le monde, seulement quelques catégories de gens sont visées.

Pour l'année 2019-2020, le gouvernement a révisé les clientèles visées. Dans les années précédentes, les jeunes enfants et les personnes de plus de 60 ans étaient concernées. D'après de récentes études portant sur les taux d'hospitalisation et de mortalité, il a été constaté que les enfants de 6 à 23 mois en bonne santé et les personnes âgées de 60 à 74 ans en bonne santé ne sont pas plus à risque que

la population en général. À noter "bonne santé".

La grippe peut avoir des conséquences graves chez les personnes atteintes de maladies chroniques et âgées de plus de 75 ans. Les personnes atteintes de diabète, de maladie du cœur ou des poumons, quel que soit leur âge, sont considérées à risque. Les personnes qui ont des problèmes pulmonaires, auraient avantage à recevoir le vaccin pneumocoque.

Le personnel soignant aussi bien dans le réseau de la santé que dans les résidences ainsi que les proches aidants ou bénévoles qui s'occupent de personnes à risque devraient recevoir le vaccin.

Ce n'est pas parce que vous faites partie de la population en général que la vaccination n'est pas nécessaire. Il y a des avantages à être vaccinés : éviter la grippe, conséquences moins graves en cas de grippe, contribuer à protéger l'ensemble de la population.

Pour les dates et endroits, surveillez les médias.

Le vote par anticipation sous haute surveillance

■ Diane Gaudet Bergeron

Les 11, 12, 13 et 14 octobre avaient lieu le vote par anticipation dans notre secteur, à la Salle des Loisirs du Centre communautaire d'Évain. Dans notre pôle, on couvrait un très grand territoire.

Dès 8 h 30, une longue file de personnes, surtout des chasseurs, se pressaient aux portes, pour se prévaloir de leur droit de vote. Elles étaient accueillies par Hélène Leclerc, résidente d'Évain depuis plus de 30 ans, et dirigées vers le pôle électoral. La scrutatrice Suzanne Mathieu, ayant travaillé au bureau de poste pendant 30 ans, s'assurait de leur identité avec la carte de l'information à l'électeur, le permis de conduire ou tout autre document avec photo et adresse. Par la suite, la greffière Lise Crépeault, impliquée dans les élections depuis une vingtaine d'années, vérifiait leur inscription sur la liste électorale et confirmait à madame Mathieu leur droit de vote. Celle-ci leur remettait alors le bulletin de vote, qu'ils glissaient eux-mêmes dans la boîte du scrutin, après avoir indiqué leur choix.

Les électeurs du quartier visé dont le nom n'apparaissait pas sur la liste électorale ou qui nécessitait une correction étaient dirigés vers moi, afin de corriger le tout sur la liste électorale, après m'être assurée de leur identification.

Marie-Claire Dickey était superviseuse de toute l'équipe et devait répondre aux questions des électeurs et régler les problèmes, si problème il y avait. Elle devait également s'as-

surer du bon travail de son équipe et assister la scrutatrice qui devait sceller, protéger et rapporter les boîtes de scrutin au bureau central pour le dépouillement du 21 octobre. Douze heures par jour de travail, sans pause et sans remplacement pour les dîners et soupers. Quelques minutes ici et là pour avaler une bouchée, parfois même devant des électeurs en attente.

Plus de 500 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote à ce pôle. D'autres auraient pu également le faire s'ils avaient su que, durant ces quatre jours, le local se trouvait à l'entrée du Centre communautaire dans la Salle des Loisirs et qu'ils n'avaient pas besoin d'avoir une raison valable pour exercer ce droit de vote anticipé. Toute personne désireuse de voter et assignée à ce lieu de votation pouvait le faire durant ces journées. Surtout que, lors de la journée du 21 octobre, les gens allaient devoir monter dans la Salle du Cinquantenaire pour aller voter ou prendre l'ascenseur à l'autre bout du Centre communautaire pour se rendre à cette salle.

Certains n'avaient pas avec eux leur carte d'information de l'électeur. Cette carte n'est pas nécessaire pour prouver leur identification, mais elle n'est pas émise pour rien. Elle facilite l'identification de l'électeur en indiquant son nom, son adresse ainsi que le numéro de son pôle électoral. Il est préférable de l'apporter lors des élections. Pour moi, ce fut toute une expérience et une confirmation que la démocratie est appliquée lors des élections.



Crédit photo : Roland Lafontaine



Bières de microbrasserie
Mets cuisinés sur place

chezgibb.com
info@chezgibb.com
[facebook.com/chezgibb](https://www.facebook.com/chezgibb)

T. 819.768.2954
F. 819.768.2490



25, rue d'Évain
Rouyn-Noranda (QC) J0Z 1Y0

Gilles Gendron, un aîné d'exception

■ Julianne Pilon

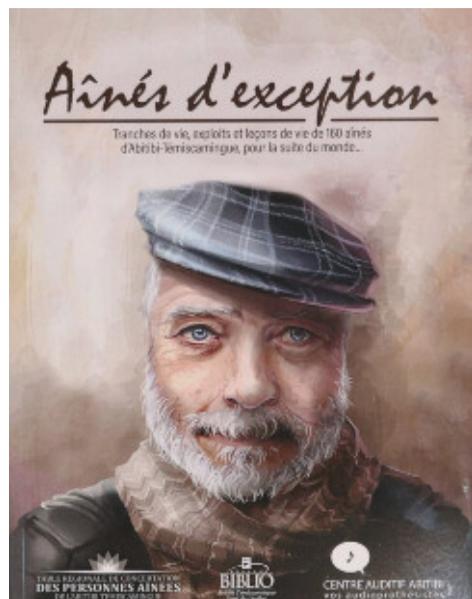
Le 20 septembre dernier, le conteur et écrivain Guillaume Beaulieu procédait au lancement de son livre « Aînés d'exception » suivi d'un court spectacle chargé d'émotions. Ce livre comprend 160 témoignages de personnes de plus de 65 ans qui ont vécu des vies bien remplies. On y retrouve celui de Gilles Gendron, un de nos concitoyens. Pour une vie bien remplie, la sienne en est une!

Du rêve du travail social à la réalité du droit : très jeune, il rêve de devenir travailleur social, mais de nombreux obstacles vont changer le courant de sa vie. Le premier est le fait d'être issu d'une famille nombreuse, sept enfants, sans grands moyens. Puis la mort de son père et le handicap de son frère font de lui le soutien de sa famille. Finalement, il peut s'inscrire au Collège d'Amos pour faire son cours classique. À la dernière année, il déménage avec sa mère à Québec. Il suit sa mère. Il s'éloigne ainsi de ses amis et collègues d'études. Dans un collège qui lui est étranger, il réussit son baccalauréat à arts avec la mention d'excellence.

Pour s'inscrire en travail social, il doit se présenter à un examen de

sélection. L'accès au local lui est refusé parce qu'il est en retard de cinq minutes. Ces cinq petites minutes décideront de sa vie. Il s'inscrit alors en droit. Mais Gilles n'est pas au bout de ses peines... il réussira son barreau, trouvera un emploi à La Sarre. Puis on lui propose l'Aide juridique à Rouyn-Noranda. Gilles y trouvera sa vocation : le droit social. En 1984, il est nommé juge au Tribunal de la Jeunesse. De 1988 à 2009, il sera juge dans des causes diverses. Il verra passer près de 10 000 personnes en tant qu'avocat et juge.

Pour en savoir plus long, vous pouvez lire « Aînés d'exception » et faire en même temps la connaissance d'une centaine de personnes de partout en région et tout aussi singulières les unes que les autres. « Aînés d'exception » de Guillaume Beaulieu est le fruit d'un projet parrainé par la Table régionale de concertation des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue. Le livre est disponible à la bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda pour emprunt ou pour achat, moyennant une contribution volontaire, ainsi qu'à la Table des aînés.



Crédit photo : Diane Gaudet Bergeron

Un épicier généreux

■ Diane Gaudet Bergeron



Nicolas Pichette et Mohamed Ghoul
Crédit photo : Diane Gaudet Bergeron

Notre épicier Nicolas Pichette du Provigo du quartier a posé un geste généreux en remettant le 2 octobre dernier, un chèque de 2 246,65 \$ à Mohamed Ghoul pour la Maison-école des Artistes Autistes et le Monde. Cette maison située à Montbeillard est principalement dédiée aux familles vivant avec une personne présentant un trouble du spectre de l'autisme. L'inauguration officielle a eu lieu en mai dernier. Elle offre un répit de jour aux familles des personnes de plus de 14 ans. Les séjours comprennent des ateliers de théâtre, de danse, d'arts visuels et de musique.

Monsieur Ghoul est le fondateur d'un programme novateur appelé « Art Percussion Programme Recherche Organisation Socio-Humaine » (APPROSH).



Rénald Sirard, son fils Yoan, Nicolas Pichette, les trois enfants de Mohamed Ghoul, Mohamed Ghoul ainsi que Josée Gagnon, employée chez Provigo.
Crédit photo : Diane Gaudet Bergeron

HORAIRE D'HIVER ÉCOCENTRE ARTHUR-GAGNON



210, avenue Marcel-Barril



À COMPTER DU
8 NOVEMBRE 2019

L'ÉCOCENTRE SERA OUVERT
VENDREDI, SAMEDI
ET DIMANCHE
DE 9 H À 17 H

►► VISEZ vert
rouyn-noranda.ca/visezvert
819 797-7114

Mot de Diane – AUJOURD'HUI

Profite du soleil
Dis merci
Reste positif
Fais confiance

Fais un compliment
Aide quelqu'un
Dis je t'aime
Souris à la vie



Abolition des commissions scolaires versus nos taxes

■ Diane Perron-Latour

Dès 2014, François Legault a annoncé son intention d'abolir les commissions scolaires. Par ricochet, évidemment, disparaîtraient les élections et la nomination de commissaires. Il a aussi annoncé son intention d'abolir du même coup la taxe scolaire.

C'est un fait que la population a depuis longtemps démontré peu d'enthousiasme à participer aux élections scolaires. En 2014, moins de 5 % des électeurs ont voté dans les commissions scolaires francophones versus 17% dans les commissions scolaires anglophones. Les dernières élections scolaires, prévues en 2011, ont finalement eu lieu en 2014 et celles de 2018 avaient été reportées en 2020. La raison invoquée pour ce report était d'éviter que les élections scolaires chevauchent les élections provinciales.

Les raisons financières ont fait le poids : l'organisation des élections scolaires de 2014 a englouti la rondelette somme de 20 millions et les élections partielles depuis cette date ont nécessité 800 000 \$ additionnels. La participation générale pour les partielles est en moyenne moins de 4 %. Le budget pour les commissaires se chiffre aux alentours de 10 millions annuellement.

Au moment d'écrire ces lignes, le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a déposé le projet de loi 40 en conformité avec la promesse du parti, abolissant les élections scolaires et transformant les 72 commissions scolaires en centres de services. « On n'aura plus d'élections scolaires telles qu'on les connaît. Alors, en partant, ce sont des millions qui s'en vont dans le réseau », indique Jean-François Roberge.

« De plus, Québec économisera sur la rémunération des commissaires scolaires, qui seront remplacés par des administrateurs qui n'auront pas de salaire », a-t-il précisé. Il a aussi déclaré que les parties de golf et les rencontres de formation dans le sud pour les commissaires, c'est terminé. Leur mandat prendra fin le 29 février 2020.

Les commissions scolaires seront converties en centres de services administrés par un conseil d'administration composé de 16 membres non rémunérés : huit parents, quatre personnes issues de la collectivité et quatre membres du personnel scolaire. En

d'autres mots, ce seront des citoyens bénévoles issus du milieu ou de la collectivité qui siégeront sur les conseils d'administration.

Ce sont les conseils d'établissement des écoles qui éliront les administrateurs des centres de services. Les conseils d'établissement seront composés de six parents, de quatre membres du personnel scolaire, d'un membre de la communauté et d'un responsable du service de garde au primaire ou d'un élève au secondaire, donc 12 membres avec droit de vote.

En ce qui a trait aux taxes scolaires, rappelons-nous que, dès 2019, le gouvernement de François Legault a maintenu son objectif d'instaurer graduellement un taux unique de taxation à l'ensemble du Québec.

Auparavant, les taxes scolaires étaient basées sur le rôle d'évaluation et faisaient donc office de deuxième taxe sur la propriété à un taux variable selon les municipalités. C'est pourquoi certains s'offusquent que ce soient les mieux nantis qui profitent de la baisse ou d'une abolition éventuelle. La question qui tue est bien de se demander s'il est normal d'avoir une deuxième taxe basée sur l'évaluation municipale.

Les taxes scolaires peuvent-elles être complètement abolies puisqu'elles servent notamment au financement du transport des écoliers, ainsi qu'à la gestion des établissements, incluant chauffage et entretien ? Le gouvernement Couillard avait déjà instauré un taux unique par région représentant un budget provincial de 680 millions annuellement. Le gouvernement Legault est allé plus loin ciblant éventuellement un taux unique provincial alourdissant l'apport du gouvernement provincial à 1,5 milliard.

L'adage dit qu'il ne peut y avoir « de taxation sans représentation ». Questionné en décembre pour savoir si le principe d'un impôt foncier scolaire survivra au projet caquiste d'abolir les élections scolaires et les commissions scolaires, le ministre Girard a plaidé pour la patience. « Je pense que ce sont deux enjeux séparés. On s'est engagés à baisser les taxes scolaires, puis on va regarder chaque chose en son temps. »

Ce projet de loi suscite beaucoup de questions sans réponses.

Le parent se demande comment la centralisation des pouvoirs et des décisions affectera sa région, sa municipalité, l'école de son enfant. Les parents bénévoles sauront-ils gérer efficacement les enjeux sous l'égide des centres de services et des conseils d'administration ou feront-ils partie bénévolement de l'ancienne structure qui aura simplement changé de nom ? L'organisation du transport scolaire et l'entretien des immeubles, pour ne citer que ces deux dossiers, nécessitent une gestion locale permanente. Le contribuable devra nécessairement financer les centres de services par ses impôts s'il ne les finance plus par les taxes sur ses immeubles.

Avec la nouvelle structure, le ministre de l'Éducation s'octroie le pouvoir d'imposer des regroupements de ser-

vices, de déterminer des objectifs ou des cibles portant sur l'administration, l'organisation ou le fonctionnement d'un ou de l'ensemble des centres de services scolaires.

Les commissions scolaires seront maintenues telles quelles.

Un principe incontournable stipule que, pour maintenir une gestion efficace, le pouvoir et les responsabilités sont indivisibles.

La réforme sera sans doute chaotique, comme c'est le cas dans le réseau de la santé. Décisions nécessaires, peut-être. Résistance aux changements, sans doute. Chose certaine, quelqu'un, quelque part, va payer.

Rien n'assure que la taxe scolaire va disparaître. Elle va peut-être simplement changer de nom.



Crédit photo : Diane Gaudet Bergeron



Il y a un emploi disponible à la billetterie du club les mardis, mercredis et jeudis de 11 h à 16 h. Emploi commençant au début décembre 2019. Les personnes intéressées peuvent envoyer leur CV au 450, avenue de l'Église, Rouyn-Noranda J0Z 1Y0 ou au courriel : gaefran1975@gmail.com

Toutes nos félicitations!

L'équipe du Journal « Ensemble pour bâtir » tient à féliciter Mme Samuelle Ramsay-Houle pour la naissance d'une deuxième fille née le 13 septembre dernier. Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux parents et à la grande sœur.



Photo : Samuelle Ramsay-Houle

Simply
pour vous
Esthétique - Massothérapie



Isabelle Nackers
Propriétaire

65, avenue Victor
Quartier Évain, Rouyn-Noranda
Tél. : 819-763-1531

Sur rendez-vous
Lundi au Jeudi : 9 h à 21 h
Vendredi : 9 h à 17 h

Projet d'accompagnement pour les aînés

Puisque nous jugeons cette information importante, il nous fait plaisir de vous partager un texte provenant du site internet : www.ainesat.org de la Table régionale de concertation des personnes aînées de l'Abitibi-Témiscamingue.

L'Abitibi-Témiscamingue a été sélectionnée pour un projet pilote permettant aux aînés de la région d'avoir l'aide de bénévoles pour les accompagner lors de leurs déplacements à Montréal, pour recevoir des soins de santé.

Le projet pilote CoopéRégion est réalisé grâce à l'organisme Les

Accordailles, de Montréal, qui souhaitait soutenir les patients de la région qui ont besoin d'accompagnement pour mieux se diriger dans la métropole et dans les hôpitaux. Voici les explications de monsieur Éric Côté : « On ne peut pas offrir le transport. Ce qu'on peut faire pour eux, c'est qu'on peut coordonner leur venue ici. On peut leur trouver un hébergement, parce que parfois les gens vont se faire opérer, mais ne restent pas nécessairement à l'hôpital. On peut les amener à leur rendez-vous et on peut même offrir un service d'aide qui s'appelle des visites d'amitié. »

Même si les personnes qui se déplacent pour un traitement ou autre sont accompagnées par un proche, il est possible d'avoir un service d'accompagnement pour trouver l'hébergement ou pour les guider lors des visites médicales. Il est important toutefois de mentionner que les coûts de transport et de logement demeurent à la charge du patient.

Pour info : Éric Côté, 514-282-1553 poste 101



Que faire lors d'un accident à l'extérieur du Québec?

■ Diane Gaudet Bergeron

Lorsque vous êtes impliqué dans un accident de la route, que vous ou le tiers avez des dommages matériels ou corporels, il y a certaines précautions à prendre avant de quitter les lieux.

- Restez en place en attendant le service de police;
- Ne discutez pas de l'accident;
- Ne vous déclarez pas en faute;
- Assurez-vous qu'il y ait un rapport de police rédigé;
- Prenez le nom du policier, le numéro du rapport;
- Prenez les renseignements sur le conducteur impliqué : nom, adresse, nom du propriétaire du véhicule si autre que le conducteur, marque

et année du véhicule, numéro de plaque d'immatriculation ainsi que le nom de son assureur;

- Notez le nom, l'adresse et le numéro de téléphone des témoins de l'accident;
- Inscrivez tous les détails de l'accident et si possible prenez des photos des dommages aux deux véhicules;
- N'acceptez pas de montant d'argent et n'acceptez de signer aucun document;
- Si vous êtes blessé et ne pouvez prendre aucune de ces informations, vous devrez vous fier au rapport de police.

Connaissez-vous l'application « Voilà! » ?

■ Diane Perron-Latour



Cette simple application permet aux citoyens de participer à améliorer leur environnement et leur communauté en communiquant directement avec leur municipalité pour signaler des problèmes non urgents.

Trois étapes simples :

- localisez le problème avec la géolocalisation ou bien inscrivez l'adresse civique;
- photographiez ou sélectionnez la nature du problème;
- envoyez votre requête.

Ceci s'applique aux problèmes non urgents, mais nécessitant l'intervention des employés de la ville.

Exemples :

- arbres – branches nuisibles
- déneigement nécessaire
- éclairage défectueux – lumière brûlée ou intermittente

- graffitis sur équipement ou bâtiment municipal
- herbes hautes sur terrain privé
- nid-de-poule
- nuisance – malpropreté extérieure
- odeurs d'égout
- parcs – équipement défectueux
- signalisation routière endommagée

Soyons impliqués et conservons notre quartier en bon état.

Pour en savoir plus, consultez le site de la ville de Rouyn-Noranda : ville.rouyn-noranda.qc.ca dans la section Services aux citoyens, sous-section Application « Voilà! » Disponible sur App Store ou Google Play.

Pain à la citrouille

- 3 tasses de sucre
- 1 tasse d'huile végétale
- 4 œufs
- 2/3 tasse d'eau
- 2 tasses de purée de citrouille
- 2 c. à thé de gingembre moulu
- 1 c. à thé de piment de la Jamaïque
- 1 c. à thé de cannelle
- 1 c. à thé de clou de girofle moulu
- 3 1/2 tasses de farine blanche
- 2 c. à thé de bicarbonate de soude
- 1 1/2 c. à thé de sel
- 1/2 c. à thé de poudre à pâte.

Préparation

1. Préchauffer le four à 350 F (180 C). Graisser légèrement deux moules à pain.

2. Dans un grand bol, combiner le sucre, l'huile et les œufs. Battre jusqu'à onctuosité. Ajouter l'eau et bien mélanger. Incorporer la citrouille, le gingembre, le piment de la Jamaïque, la cannelle et le clou de girofle.

3. Dans un autre bol, combiner la farine, le bicarbonate de soude, le sel et la poudre à pâte. Ajouter ce mélange d'ingrédients secs au mélange de citrouille et bien mélanger le tout. Diviser la pâte entre les deux moules.

4. Cuire au four environ une heure ou jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré au centre des gâteaux en ressorte sec.



Ce pain à la citrouille est délicieux et les enfants vont en raffoler le soir de l'Halloween.

Julien Gauthier
EXCAVATION
R.B.Q. : 2462-4488-42
Tél. : 819-768-2421
Cell. : 819-763-6949
Fax. : 819-768-2428
3865, Rang des Cavaliers
Rouyn-Noranda (QC), J0Z 1Y2

Les pompiers sont là pour nous. En cas d'urgence, appelez le 911.



FRANCIS GAUTHIER inc.
RBQ : 8329-2037-10
terrassément
819 768-2690
255, ave. Lafontaine, Rouyn-Noranda, Québec, J0Z 1Y2

Des nouvelles de votre bibliothèque de quartier

■ Réjean Guin

Horaire d'ouverture :

Mardi : 16 h à 20 h

Jeudi : 16 h à 20 h

Bien ancré dans la routine d'automne, voici le temps de se plonger dans un bon livre. Vos bénévoles ont travaillé fort pour commencer le renouvellement de la collection s'adressant à nos lecteurs jeunesse et aux tout-petits. En voici un aperçu :

Romans jeunesse

- **Biscuit chinois** de Annie Dubreuil
- **Les grands garçons pleurent aussi** de Jonty Howley
- **Full textos T.04 Qui a réclamé quoi?** de Carine Paquin
- **Défense d'entrer! T.01 Réserve aux gars** de Caroline Héroux
- **Trucs de peur T.01 Perdues dans le noir** de Alexandra Larochelle/Yohann Morin
- **Trucs de peur T.02 Un fantôme trop bavard** de Alexandra Larochelle/Yohann Morin

Les contes de Passe-Partout

- **L'arbre de Marco** de Annie Langlois
- **Le monstre Pourtant et l'étoile filante** de Sophie Legault/Mélissa Veilleux
- **Les vacances de l'ours polaire impopulaire** de Simon Boulerice/Annie Langlois

Albums BD :

- **Rock et Steel** de Steelorse
- **Garfield T.68 Roi de la jungle** de Jim Davis
- **Garfield T.76** de Jim Davis
- **Game over** de Midam
- **Club Licornes T.01 Espions à Pointe-aux-Cornes** de Tristan Demers
- **Club Licornes T.02 Brigade fantastique** de Tristan Demers

Visitez : sites.google.com/view/biblev

Avis public

La population du quartier d'Évain est priée de prendre note que la prochaine séance régulière du conseil de quartier d'Évain se tiendra :

MERCREDI LE 27 NOVEMBRE 2019 À 20 H

Centre communautaire d'Évain
200, rue Leblanc à la Salle des loisirs

Cadets de la marine de Rouyn-Noranda

Tu as entre 12 et 18 ans. Tu aimes les défis? Joins-toi aux cadets de la marine de Rouyn-Noranda!

- pratique différents sports;
- deviens un expert en nœuds;
- rencontre de nouveaux amis;
- participe à des compétitions régionales et provinciales.

Inscription dès le 10 septembre. Vous voulez plus d'informations, contactez-nous : 819-880-1808 ou 819-797-0808

Gratuit : mardi soir de 18h15 à 21h10 au 240, ave du Portage, Rouyn-Noranda.

Le restaurant du Centre communautaire est là pour vous

Un simple rappel de l'ouverture du restaurant du Centre communautaire d'Évain, un restaurant où les gens se font un plaisir de servir des repas maison.

Les heures d'ouverture sont :

Mercredi 16 h à 20 h

Jeudi 16 h à 20 h

Samedi 8 h à 13 h

Venez encourager le restaurant du Centre communautaire au cours de la prochaine saison et bienvenue à toutes et à tous.

NOVEMBRE 2019

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Récupération : Bleu Poubelles : Vert Lieu de l'activité : Noir : Centre communautaire d'Évain / Rouge : École St-Bernard / Violet : Église						
					1	2 Soirée chasse et pêche
3 Messe 11 h Brunch de l'Âge d'Or On recule l'heure	4	5 Biblio 16 h à 20 h	6	7 Biblio 16 h à 20 h Kuk Sool Won 19 h	8	9 Messe 19 h 15
10 Célébration dominicale de la parole avec communion 11h	11	12 Biblio 16 h à 20 h Séance d'information compost 19 h Salle Optimiste	13	14 Biblio 16 h à 20 h Kuk Sool Won 19 h	15 Tournoi hockey adulte - Club 35 +	16 Tournoi hockey adulte - Club 35 +
17 Messe 11 h Tournoi hockey adulte - Club 35 +	18	19 Biblio 16 h à 20 h	20	21 Biblio 16 h à 20 h	22	23 Salon Artisan'Art Messe 19 h 15
24 Salon Artisan'Art Célébration dominicale de la parole avec communion 11h	25	26 Biblio 16 h à 20 h	27 Date de tombée du journal Conseil de quartier 20 h	28 Biblio 16 h à 20 h Kuk Sool Won 19 h	29	30